

# La psychomotricité dans l'accompagnement d'une personne porteuse de trisomie 21

Christian Roudon, psychomotricien  
SESSAD Trisomie 21 Loire (GEIST 21 Loire) juillet 2006.

Le psychomotricien assure des soins en fonction du bilan et de la prescription médicale. Il accompagne le projet de vie personnalisé de la personne pour la meilleure insertion sociale et professionnelle possible.

Les soins en psychomotricité sont rendus nécessaires auprès des **enfants** porteurs de trisomie 21 du fait :

- des troubles de la maturation tonique qui perturbent l'organisation de la motricité
- des difficultés de représentation mentale qui gênent l'adaptation du mouvement à l'environnement
- du vécu de la réalité du handicap qui peut créer des perturbations dans les interactions familiales et troubler le processus identitaire de l'enfant.

**L'Objectif** est de permettre à l'enfant de découvrir ses compétences et de les affiner pour agir sur l'environnement de façon appropriée tout en cultivant une bonne estime de soi.

**Moyens** : durant les séances l'enfant est confronté de manière suffisamment détendue aux contraintes spatiales et temporelles qu'impose la réalité du milieu matériel. Il est ainsi amené à développer son désir de perfectionner ses gestes. Les coordinations motrices sont améliorées et leur adaptation à la situation matérielle présente est meilleure.

Cette adaptation est obtenue par l'intégration des informations sensori-motrices qui construisent une perception cohérente et différenciée du corps et de l'environnement. L'enfant élabore ainsi son schéma corporel et il structure mentalement l'espace et le temps. Il peut aussi se dégager progressivement de l'expérience motrice pour organiser sa pensée.

Le psychomotricien perçoit les conduites motrices et les attitudes corporelles comme des manifestations personnelles chargées d'émotion. Les jeux d'échanges basés sur l'expérience motrice sont alors pour l'enfant des occasions d'exprimer ce qu'il ressent et de transformer sa façon de vivre les événements.

Ce point de vue sur le corps est aussi un moyen d'apporter aux parents et à l'équipe soignante des éléments de compréhension spécifiques sur ce que montre l'enfant dans sa façon d'être et de faire.

Les enfants bénéficient de façon générale de séance individuelle. Elles sont en principe hebdomadaires et durent 40 minutes. Des séances de groupe peuvent être également proposées. Ceci correspond à des besoins spécifiques comme le travail autour d'un thème.

Des échanges avec que les parents ont lieu très régulièrement soit au moment de l'accompagnement à la séance soit lors de rendez-vous spécifiques.

La démarche de soins proposés aux **adolescents** est propre à cette période. Un travail de

groupe en psychomotricité est généralement proposé avec si besoin, une prise en charge individuelle complémentaire.

Ce groupe de travail est organisé pour permettre aux adolescents de traiter les émotions et les affects que leurs font vivre l'adolescence, l'intégration sociale et le handicap.

Ce travail est d'abord orienté vers l'écoute de l'autre. Il peut permettre ensuite l'affirmation de soi de façon rassurante et valorisante parce que les autres écoutent.

Il est en même temps proposé, des expérimentations de situations corporelles en association avec le contenu affectif présent dans les échanges. Ainsi, chaque adolescent peut se construire individuellement sur le plan de son identité profonde et dans sa relation à ce qu'il perçoit des autres.

Les soins ont lieu soit dans les services de type SESSAD, CAMSP, CMPP ou en cabinet libéral. Parfois, pour les enfants qui bénéficient d'une scolarisation en UPI ou en CLIS, les soignants se déplacent vers l'établissement scolaire de l'enfant dans le cadre d'une convention.

Les soins et les modalités de prise en charge sont déterminés en synthèse et argumentés par les éléments du bilan initial ou par le contenu du travail en cours.

Le soin en psychomotricité s'intègre dans la cohérence du projet thérapeutique individuel de l'enfant défini en synthèse et validé par le médecin du service ou prescripteur.

Source : un descriptif de Trisomie 21 Loire, expérience de professionnels du SESSAD  
<http://www.integrascal.fr/documents/experience%20des%20professionnels%20du%20SESSAD%20bis.pdf>